

QUELS ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2014 ?



Sofia Fernandes | *Chercheur senior en affaires économiques et sociales à Notre Europe - Institut Jacques Delors*

Cette synthèse reprend les conclusions de la table ronde animée par Yves Bertoncini « Affronter la crise économique et sociale en Europe » qui a réuni Bernadette Ségol, Pervenche Berès et Guy Verhofstadt pour une conférence intitulée « Élections européennes de 2014 : le débat, c'est maintenant ! » organisée dans le cadre du cycle « Espace public européen : en route vers les élections européennes ». Elle revient sur les principaux éléments du débat : les enjeux de répartition de compétences et de méthode d'intégration, la capacité du système bancaire à se mettre au service de l'économie réelle, la question de la capacité budgétaire de l'UE et de l'UEM ainsi que l'exigence d'une Europe plus sociale qui prenne mieux en compte les préoccupations de ses citoyens.

Introduction

Notre Europe - Institut Jacques Delors, EuroCité et Europartenaires ont organisé le 16 septembre 2013 à Paris une conférence intitulée « **Élections européennes de 2014 : le débat, c'est maintenant !** », qui a abordé les principaux enjeux des élections européennes de mai 2014, afin de contribuer au lancement du grand débat public que ces élections ont vocation à susciter.

Cette synthèse reprend les questions clés abordées au cours de la table ronde « **Affronter la crise économique et sociale en Europe** », animée par Yves Bertoncini, directeur de Notre Europe - Institut Jacques Delors (NE-IJD) et qui a compté sur les interventions de :

- **Bernadette SÉGOL**, secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats (CES) ;

- **Pervenche BERÈS**, députée européenne, présidente de la commission de l'Emploi et des affaires sociales au Parlement européen, Alliance progressiste des socialistes et démocrates ;
- **Guy VERHOFSTADT**, député européen, président du groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, ancien premier ministre belge.

La table ronde a fait l'objet d'une introduction par Yves Bertoncini qui a rappelé que **la crise économique et sociale actuelle**, même si elle est ressentie de manière différente dans chaque État membre - les pays périphériques étant les plus touchés - **sera un thème central des prochaines élections européennes**. Le directeur de NE-IJD a lancé deux questions aux intervenants. D'une part, pouvons-nous avoir sur ce registre de la crise économique et sociale une mobilisation aussi forte que celle qui a eu lieu dans les faits sur le registre bancaire et financier ?



Et, d'autre part, comment faire face, au niveau européen, à cette crise compte tenu du principe de subsidiarité dans les questions économiques et sociales ?

Les trois intervenants ont ensuite présenté leur vision des enjeux économiques et sociaux auxquels fait actuellement face l'Europe et ils ont identifié **quatre chantiers majeurs**, qui seront au cœur des élections européennes.

- Premièrement, les avancées vers une **union politique et les enjeux de souveraineté** et de méthode d'intégration - intergouvernementale ou communautaire ?
- Deuxièmement, la mise en place de **l'union bancaire et le financement de l'économie réelle**, élément indispensable de la relance économique et de la création d'emplois en Europe.
- Troisièmement, les enjeux liés à la **capacité budgétaire de l'UE et de l'UEM**.
- Dernière question, mais non la moindre, la définition d'une nouvelle Europe, **une Europe plus sociale, plus proches des citoyens** et de leurs préoccupations.

La table ronde s'est conclue par un échange de questions et réponses avec le public.

1. Vers une union politique : les enjeux de répartition de compétences et de méthode d'intégration

Les trois intervenants ont commencé leur intervention en soulignant qu'il y a eu, de la part des dirigeants européens, au cours des quatre dernières années, une mauvaise gestion de la crise.

Bernadette Ségol a, dans ce contexte, mis en avant deux défaillances majeures de la politique européenne des dernières années. La première et la plus importante est que **l'action européenne est guidée par un objectif d'assainissement des finances publiques** - réduction des déficits publics sous le seuil de 3% du PIB - **qui a mené à une spirale récessive et à une forte augmentation du chômage**. Cette politique est contre-productive et ne donne aucune réponse essentielle aux problèmes des citoyens, ce qui explique en grande partie, selon la secrétaire générale de la CES, la crise de confiance actuelle envers le projet européen. Deuxièmement, **les décideurs européens suivent une logique de punition**, avec une tonalité négative selon laquelle ceux qui ont « péché » - les pays périphériques - doivent payer pour leurs erreurs. **Ce n'est pas la**

bonne voie pour sortir de l'impasse. Les Grecs ou les Portugais, sont en partie responsables de la situation dans laquelle se trouve leur pays ; mais l'Europe a également une part de responsabilité.



De leur côté, les deux membres du Parlement européen (PE) ont critiqué la méthode qui a été suivie depuis le début de la crise avec **la primauté de la méthode intergouvernementale au détriment de la méthode communautaire**. Depuis 2010, toutes les décisions importantes sont issues du Conseil européen et non plus de la Commission, qui est devenue, selon Guy Verhofstadt, une sorte de secrétariat des chefs d'État et de gouvernement : la Commission exécute des projets selon les décisions prises par le Conseil européen. L'ancien premier ministre belge a insisté sur le fait qu'**il n'est pas possible de gérer une zone monétaire avec la méthode actuelle**, car elle est basée sur l'unanimité. Il a comparé l'expérience européenne à celle des États-Unis : « C'est comme si les États-Unis étaient gérés par 50 gouverneurs des États des États-Unis qui se réunissent quatre ou cinq fois par an au lieu d'avoir un président, une administration et un trésor ; ça ne marcherait pas ». La conséquence de cette méthode en Europe est que les mesures prises depuis 2010 - pour la plupart - ne sont pas allées assez loin ou ont été prises trop tard. **Les dirigeants européens courent toujours après les événements**, en avançant par petits pas et en prenant des décisions qui ne sont réalisées que plusieurs mois, voire quelques années plus tard.

De plus, Pervenche Berès a également souligné que cette méthode renvoie l'image d'une Europe où, en temps de crise, **ceux qui décident à l'échelon européen sont ceux qui payent**. Par exemple, en s'appuyant sur le caractère intergouvernemental du Mécanisme européen de stabilité (MES) et sur la nature des garanties apportées au mécanisme - qui reposent en grande partie sur le budget allemand -,

on considère qu'il est normal que ce soit le Bundestag qui décide de l'adoption de nouveaux plans d'assistance financière. La présidente de la commission de l'Emploi et des affaires sociales au PE a souligné que cette orientation provoque des appétits grandissants des parlements nationaux, ce qui remet en cause la méthode communautaire ainsi que le principe même de la solidarité dans l'UE.

Au-delà des enjeux de méthode, la crise actuelle a mis en évidence la nécessité d'avancer vers une **union politique dans la zone euro**. Dans les années 90, quand les dirigeants européens ont fait le choix de poursuivre l'union monétaire, ils pensaient que tout le reste - dont l'union politique - allait suivre spontanément. Cependant, ce ne fut pas le cas, et la crise a durement mis en évidence que, pour que l'euro soit soutenable, il faut qu'il y ait une autorité publique derrière la monnaie unique. Selon Guy Verhofstadt, « **Un État peut exister sans monnaie - certains pays utilisent la monnaie d'un autre pays - mais une monnaie unique ne peut pas exister et subsister sans autorité publique, avec tout ce que cela incarne** ».

Cette question sera un enjeu majeur des prochaines élections européennes car la question des avancées vers l'union politique met évidemment en lumière **la question de la souveraineté nationale et du transfert de compétences au niveau européen qui en découle**. Il faut, certes, que chaque pays soit audible. Et en ce qui concerne la France, Pervenche Berès a souligné que l'Europe souffre d'une perte de crédibilité de la voix française du fait d'une dégradation de sa situation économique dans les années qui ont précédé la crise et dans la crise. **Pour rétablir sa position, la France doit rétablir le sérieux budgétaire tout en continuant à investir pour renforcer son potentiel de croissance**.

Guy Verhofstadt a affirmé qu'**il faut réinventer la souveraineté au niveau européen**, c'est là qu'il faut la retrouver car ce n'est que via l'Europe qu'il sera possible de défendre notre modèle social ainsi que les intérêts européens et de négocier les standards mondiaux avec les partenaires internationaux. Cependant, la secrétaire générale de la CES a souligné que dans le contexte actuel, pour les travailleurs en Europe - et leurs représentants, les syndicats nationaux -, l'idée de donner plus de pouvoirs à l'Europe, notamment à la Commission, est une idée qui ne passera pas, compte tenu des résultats sociaux enregistrés depuis le début de la crise. Pour Pervenche Berès, le véritable défi est d'**établir une gouvernance multi-niveaux bien comprise**.

2. Un système bancaire au service de l'économie réelle

Presque quatre ans après le début de la crise de la dette dans la zone euro, pouvons-nous espérer que les pays européens vont s'en sortir rapidement ? Selon le président du groupe ADLE du PE, la réponse est négative. Après la récession des dernières années, nous allons entrer dans une autre phase, le scénario le plus probable étant **une longue période de stagnation économique** à l'image de ce que fut « l'hiver japonais ». Le Japon a souffert pendant vingt ans d'une croissance morose, inférieure à 2%, et ce parce que le gouvernement japonais n'a pas résolu le principal problème de l'économie, celui du secteur bancaire. L'Europe se trouve aujourd'hui dans la même situation. L'Europe souffre d'une fragmentation des marchés financiers et d'un manque de confiance des investisseurs qui fait que le transfert de l'argent des banques vers l'économie réelle est limité. Les États-Unis ont renoué rapidement avec la croissance car ils ont recapitalisé leurs banques dès la première année de la crise. En Europe, **la question de l'union bancaire a trop tardée à être traitée**.

Ainsi, tant Pervenche Berès que Guy Verhofstadt ont souligné que la question fondamentale actuellement est celle de l'union bancaire et, derrière elle, celle de **la capacité de restaurer le financement à long terme de l'économie, ce qui est fondamental pour relancer la croissance et stimuler la création d'emplois**. Pour le PE, comme l'a souligné Pervenche Berès, la principale question liée à l'union bancaire - et qui doit être posée - est celle de savoir comment on réorganise le système bancaire après cette crise afin de lui permettre de remplir sa fonction qui est celle de financer les besoins d'investissement à long terme qui sont si importants à l'échelle européenne. Malgré les progrès réalisés au cours des dernières années en matière de régulation bancaire, cette question fondamentale n'a pas encore été posée.

La première étape de cette union bancaire vient d'être franchie avec l'adoption du Mécanisme unique de supervision ; il manque cependant à l'union bancaire des piliers importants qui seront un des enjeux des élections européennes. À court terme, il faut une restructuration du secteur bancaire : il faut recapitaliser certaines banques et peut-être en faire disparaître d'autres. Et, en même temps, il faut avancer sur l'adoption d'un Mécanisme de résolution unique composé d'une autorité et d'un fonds de résolution uniques. La Commission a fait une proposition, l'Allemagne a exprimé quelques réticences ; **il ne faudrait pas perdre encore deux ou trois ans pour**

arriver à ce deuxième pilier de l'union bancaire, a alerté Guy Verhofstadt. Car tout cela est essentiel pour que la confiance soit restaurée dans le système financier européen, ce qui permettra à l'économie de redémarrer.

3. Une capacité budgétaire renforcée pour l'UE et nouvelle pour l'UEM

Guy Verhofstadt a rappelé que le débat sur l'insuffisance des ressources budgétaires européennes n'est pas nouveau : en effet, alors que le budget des États-Unis représente 24% du PIB américain, le budget de l'UE ne représente que 1% du PIB de l'Union européenne. Bien sûr, nul ne s'attend à un saut budgétaire permettant de rapprocher significativement l'UE des États-Unis. Cependant, il est clair que **le budget de « 1% du PIB » ne peut pas être un budget d'avenir**. Guy Verhofstadt a rappelé que la résolution de ce problème budgétaire implique l'adoption de ressources propres ; cela aura de nombreux avantages, outre l'augmentation du budget. D'une part, un financement direct du citoyen au budget européen ferait en sorte que les citoyens s'intéressent à l'Europe et, d'autre part, le Parlement européen serait responsable du contrôle non seulement des dépenses mais également des recettes.

Concernant le budget européen, Pervenche Berès a également mis en avant un enjeu de calendrier. Aujourd'hui, nous avons un décalage entre le calendrier budgétaire et les mandats des membres de la Commission et du Parlement européen, qui fait que les membres du PE actuel délibèrent pour leurs successeurs. Il faudrait résoudre ce problème en réduisant à 5 ans - qui est la durée des mandats des membres de la Commission et du PE - la durée des cadres financiers pluriannuels.

Ce que la crise a apporté de nouveau sur le débat concernant la capacité budgétaire européenne est la nécessité d'**avoir une capacité budgétaire propre à la zone euro**, compte-tenu des difficultés qui sont propres aux pays qui partagent la même monnaie.

Guy Verhofstadt a ainsi souligné qu'**il faut un trésor commun pour la zone euro**. Il a rappelé que, alors que la zone euro a une dette publique inférieure à celle des États-Unis ou du Japon (environ 92%, 103% et 236% du PIB respectivement), les pays de la zone euro payent des taux d'intérêt plus élevés que leurs deux partenaires internationaux. « Nous payons en moyenne 2% de trop par manque d'unité, par manque d'un marché obligataire commun », a affirmé Guy Verhofstadt. **Une gestion commune au moins d'une partie des dettes permettrait de payer des intérêts plus bas**.

Pervenche Berès a ajouté l'enjeu de la mise en place d'une capacité de **stabilisation conjoncturelle au niveau européen**, qui était déjà évoquée dans le rapport Werner mais qui n'existe toujours pas. Il faut réfléchir à quel instrument il faudrait mettre en place pour contribuer à la correction des divergences macroéconomiques. **Certains pensent à la création d'un budget pour la zone euro, d'autres à la mise en place d'une assurance chômage européenne**. Ce débat doit avoir lieu et il faut, comme le souligne Pervenche Berès, « éviter un divorce entre ce qui est pensé au niveau théorique et ce qui est vécu par les salariés ». Il faut ainsi saisir les prochaines élections européennes pour poser les enjeux en termes politiques.



4. Vers une Europe sociale qui prend mieux en compte les préoccupations de ses citoyens

La crise actuelle n'est pas seulement une crise économique et sociale, mais également **une crise de confiance envers le projet européen**. Réconcilier l'Europe avec ses citoyens sera ainsi un des enjeux des prochaines élections européennes. À cette fin, la construction d'une Europe plus sociale, qui prend mieux en compte les préoccupations des citoyens, est une question cruciale. La question de l'emploi en particulier doit être traitée de manière très sérieuse et suppose un changement d'orientation politique par rapport à ce qui a été fait au cours des quatre dernières années.

Bernadette Ségol a rappelé que les chefs d'État et de gouvernement semblaient s'être engagés dans la bonne direction quand ils ont, au Conseil européen de décembre 2012, demandé à Herman Van Rompuy de présenter au Conseil européen de juin une **feuille de route sur la dimension sociale de l'UEM et le rôle des partenaires sociaux**. Cette échéance n'a cependant pas été tenue et les dirigeants européens ont repoussé à octobre – après les élections en Allemagne – le débat sur cette dimension sociale. Après les bonnes intentions, la CES attend maintenant des résultats, des propositions concrètes de la part du Conseil européen (la CES a présenté sa [position sur la dimension sociale de l'UE](#) en avril dernier).

4.1. Une Europe à l'écoute des partenaires sociaux ?

Les syndicats nationaux – et la CES à travers ses membres – sont particulièrement bien placés pour comprendre les attentes, les préoccupations et le vécu des travailleurs, des citoyens européens. **Il est toutefois difficile de réunir dans une position commune les différents syndicats nationaux** car, comme l'a rappelé la secrétaire générale de la CES, en Europe il y a une grande diversité de situations : « Le vécu des travailleurs en Allemagne et le vécu des travailleurs espagnols n'est pas le même ; le vécu des syndicats grecs n'est pas celui des syndicats finlandais. Nous avons en Europe des grandes diversités de situations économiques et de cultures syndicales ». De plus, compte tenu de l'impact et de la gestion de la crise actuelle, le soutien au projet européen de la part des syndicats est devenu un soutien intellectuel et non pas un soutien basé sur un sentiment pro-européen. Selon Bernadette Ségol, **ce décalage entre le cœur et la tête est extrêmement dangereux**.

Malgré cela, **la CES a toujours eu une orientation pro-européenne** et elle a pu maintenir ce cap au cours des dernières années de crise pour deux raisons principales. D'une part, parce que ce qui réunit les syndicats en Europe est l'existence d'un modèle social européen basé sur les relations sociales, la protection sociale et les services publics. Même si certains remettent en cause l'existence de ce modèle, la secrétaire générale de la CES a rappelé qu'il suffit de franchir l'Atlantique et de rencontrer les syndicats américains pour se rendre compte que ce modèle effectivement existe. Et la CES est engagée dans la défense de ce modèle. D'autre part, l'UE est potentiellement source d'emplois ; Bernadette Ségol rappelle que **l'UE a pour objectif, selon l'article 3 du Traité sur l'UE, le plein emploi, le progrès social, la lutte contre l'exclusion sociale et la protection sociale**.

Bernadette Ségol a conclu son analyse de l'état du syndicalisme européen en soulignant que si aujourd'hui **la CES ne se bat pas contre plus de coopération au niveau européen** – ce qui n'est pas une position facile ou évidente –, les tensions parmi les membres de la CES pour un retrait d'une participation institutionnelle pour construire une autre Europe, plus sociale, sont grandes. La position pro-européenne de la CES n'est donc pas acquise pour toujours, ce que la secrétaire générale de la CES a traduit en affirmant : « Le syndicalisme européen est dans une relation tendue, mais le divorce n'est pas encore consommé ; et j'espère qu'il ne le sera pas ».

4.2. Quelle Europe sociale ?

Sans prétendre être exhaustifs, les intervenants ont mis en avant certains éléments qui doivent faire partie de cette Europe sociale et qui permettraient de contribuer à **réconcilier les citoyens avec le projet européen**.

En premier lieu, l'Europe sociale souhaitée par la secrétaire générale de la CES est une Europe qui ne se définit pas uniquement comme un marché et qui met en œuvre les mesures nécessaires pour que **le marché ne se transforme pas en concurrence sociale déloyale**. Dans le même ordre d'idées, Guy Verhofstadt a souligné que, s'il ne faut pas prétendre à une harmonisation entre les pays – qui ne serait pas réaliste – il faut renforcer la politique de convergence entre les États tant au niveau économique que social : « **Ce qu'il faut c'est que toutes les économies avancent dans la même direction** ; il faut définir des valeurs minimales pour freiner le dumping social et des valeurs maximales pour garantir la compétitivité des entreprises européennes ».

Bernadette Ségol a ajouté qu'**une véritable Europe sociale considère que le dialogue social, la négociation, la protection sociale et le droit social ne sont pas un obstacle économique pour l'Europe**. Elle a affirmé : « Dans les années 80/90 nous avons eu un goût de cette Europe là car, même dans des périodes de crise, il y a eu de nouvelles législations européennes sur les questions sociales et de l'emploi ». Il y a actuellement une directive européenne en cours de négociation et qui est cruciale dans la définition de cette Europe sociale. Il s'agit de la révision de la directive sur le détachement des travailleurs qui sera, selon Pervenche Berès, un enjeu majeur de la campagne électorale européenne.

Afin d'atteindre l'équilibre entre les préoccupations économiques et sociales, Pervenche Berès a aussi mis en avant la nécessité de **définir des indicateurs clairs qui permettent de déceler les déséquilibres sociaux** et de les prendre en considération dans la procédure de surveillance et de correction des déséquilibres macroéconomiques.

De plus, il faut faire face au **problème de la divergence entre les économies du centre et celles de la périphérie de la zone euro** ; cela est une question vitale pour le futur de l'UE. Pervenche Berès a rappelé que la proposition qu'on fait aujourd'hui aux jeunes des pays périphériques pour leur offrir une perspective d'avenir est la mobilité. S'il est vrai que la mobilité est une disposition au cœur des traités

européens, la libre circulation des personnes doit rester un droit et non une obligation en Europe. Ainsi, il faut créer les conditions pour que les jeunes de la périphérie puissent vivre et travailler dans leur pays si tel est leur choix.

Enfin, alors que la construction de cette Europe plus sociale comprend de nouvelles initiatives au niveau européen, elle doit reposer également sur le respect du principe de subsidiarité et donc des compétences nationales. Dans ce cadre, la secrétaire générale de la CES a souligné que la discussion des salaires au niveau européen est une ligne rouge pour les syndicats : « Il peut y avoir des orientations au niveau européen mais la définition des chiffres doit se faire au niveau national ». La contribution de l'UE sur les questions salariales doit plutôt reposer sur **la définition d'un salaire minimum** pour les pays européens.

En conclusion, Bernadette Ségol a indiqué que cette nouvelle Europe plus sociale est refusée par les actuels dirigeants européens car ils veulent en priorité rétablir la stabilité financière. Les élections européennes inciteront peut-être les dirigeants européens à mieux prendre conscience que **l'Europe ne peut pas avancer sans le soutien de ses citoyens**.

Sur les mêmes thèmes...

UNE ASSURANCE CONTRE LES CHOCS CONJONCTURELS DANS LA ZONE EURO

Henrik Enderlein, Lucas Guttenberg et Jann Spiess, *Études et rapports No 100, Notre Europe - Institut Jacques Delors*, septembre 2013

UNE DIMENSION SOCIALE POUR L'UEM : POURQUOI ET COMMENT ?

Sofia Fernandes et Kristina Maslauskaitė, *Policy paper No 98, Notre Europe - Institut Jacques Delors*, septembre 2013

ZONE EURO ET DÉMOCRATIE(S) : UN DÉBAT EN TROMPE L'OEIL

Yves Bertoncini, *Policy paper No 94, Notre Europe - Institut Jacques Delors*, juillet 2013

VERS UNE EUROPE SOCIALE RENFORCÉE ?

Marie Billotte et Sofia Fernandes, *Synthèse, Notre Europe - Institut Jacques Delors*, juillet 2013

ÉVITER DEUX ÉCUEILS : L'ILLUSION ET L'INERTIE

António Vitorino, *Tribune, Notre Europe - Institut Jacques Delors*, juin 2013

CONCURRENCE SOCIALE DANS L'UE : MYTHES ET RÉALITÉS

Kristina Maslauskaitė, *Études et rapports No 97, Notre Europe - Institut Jacques Delors*, juin 2013

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • *Notre Europe - Institut Jacques Delors* ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © *Notre Europe - Institut Jacques Delors*

